



COMPTE-RENDU DE NOTRE DERNIERE REUNION MENSUELLE

Lundi 12 avril 2022 au Cercle de Rochefort

Participants :

Michel Arnoult, Alain Bellenger, Jean-Marc Brault de Bournonville, Jacques-Louis Keszler, Philippe Mounier, Paul Morin, Roger Renard.

Excusés :

Patrick Ancel, Alain Amat, Xavier Ancelle, Christian Barbe, Christian Beaudeau, Claude Boudesseul, Christian Chauvet, Jean-Michel Clère, Remy Dumond-Fillon, Alain Giorgis, Bernadette Grignon, Pierre Jager, Régis Hardy, Catherine Hérault, Robert Kerrinckx, Philippe Lepage, Philippe Mathieu, Jérôme de Maupeou d'Ablèges, Jean-Marie Papazoglou, Thierry Poulain Rehm, Didier Quentin, Jean-Claude Rodriguez, Christophe Royer, Patrick Sevaistre, Didier Spella, Gérald Sim, Jacques Tabary.

Le président de notre comité Michel Arnoult remercie les membres du comité présents mais regrette que nous soyons si peu nombreux pour cette réunion d'avril au Cercle.

Le calendrier des prochaines réunions figure à la fin du compte rendu

1 : Informations sur la cour Pénale Internationale de la Haye et sur le conflit en Ukraine par Michel Arnoult

1. 1 CPI

Après avoir rappelé les étapes importantes du droit international humanitaire que sont les 13 conventions de la Haye sur le règlement pacifique des conflits (1899 et 1907) et les Conventions de Genève de 1949 ainsi que leurs Protocoles additionnels de 1977 et 2005 qui protègent les personnes ne participant pas ou plus aux hostilités (civils, prisonniers, malades et blessés) et ont institué le rôle du CICR, Michel Arnoult donne des précisions sur la justice pénale internationale : celle-ci a été la réponse aux crimes de masse perpétrés au cours des conflits internationaux majeurs du XX^{ème} siècle.

La première étape a été le Tribunal militaire international de Nuremberg (du 20/11/1945 au 1/10/1946) pour juger les dignitaires nazis pour crime contre la paix, crime contre l'humanité et crime de guerre, suivi du Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient, à Tokyo, pour juger les crimes contre la paix, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis par les hauts dignitaires japonais (du 16/01/1946 au 12/11/1948).

Une seconde génération de ces juridictions pénales a émergé avec les tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie (1993) et pour le Rwanda (1994) créés par le Conseil de Sécurité de l'ONU.

Enfin la conférence de Rome (du 15/6 au 17/7/1998) a créé la Cour Pénale Internationale (CPI) à la Haye pour les auteurs de génocide, crime contre l'humanité, crime d'agression et crime de guerre ; 60 Etats ont ratifié cette convention mais, notamment les USA, la Russie, la Chine, l'Inde et Israël ne l'ont pas ratifiée. Le Procureur a déclenché des enquêtes sur l'action des russes en Crimée et dans le Donbass en 2021, et vient d'en ouvrir une autre le 2/3/2022 pour l'action des russes en Ukraine à la demande de ce pays qui reconnaît la compétence de la CPI.

1. 2 Situation en Ukraine

Les Russes se sont retirés de la région de Kiev et lèvent une partie du siège de Karkov pour conforter leur dispositif au sud pour protéger la Crimée et tenir la mer d'Azov.

Ils ont subi de lourdes pertes en hommes et matériels grâce aux matériels fournis par les Occidentaux et au renseignement US : des Delta Force et des SAS sont sur place.

Les Russes réarticulent leur dispositif pour s'attaquer au reste du Donbass. Ils font venir des troupes fraîches et relèvent les unités les plus éprouvées pour les reconstituer. Ils voudraient obtenir des succès pour le Jour de la Victoire du 9 mai, mais le conflit risque de durer.

Les Russes ont perdu au moins 9 généraux, et le nouveau commandant de cette « opération spéciale » est celui qui a pris Grosny et a dirigé l'offensive en Syrie.

2 : Nouvelles de nos camarades absents.

Régis Hardy devait être parmi nous mais un mal de dent l'en empêche.

Philippe Lepage est retenu par une réunion municipale.

Bernadette Grignon ne pouvait assister à notre réunion mais suit l'organisation du Rallye citoyen qui se tiendra le 18 mai sur la Base Aérienne 721.

Jean-Claude Rodriguez a confirmé son absence.

Patrick Ancel est retenu par la préparation au concours de personnel de direction de l'université, comme Christian Chauvet par des activités ce mardi.

Catherine Hérault, participant à une réunion importante à la même heure, ne peut donc venir.

Jacques Tabary est en voyage.

3 : Réunion du CoDir du 26 mars dernier et colloque cyber du 2 juin par Paul Morin.

Paul Morin indique que le dernier CoDir a été consacré en grande partie à l'examen des statuts et laisse la parole à Philippe Mounier qui a piloté le groupe de travail spécifique du CoDir sur ce sujet :

Philippe souligne l'action de Christian Chauvet, secrétaire de ce groupe, qui a repris au fur et à mesure les demandes de modifications (nous en sommes à la version 12).

Le groupe de travail comprenait également Michel Arnoult (17), Mark Billot (79), Dominique Faure (16) et Marc Fiard (86).

La version définitive est transmise à l'Union pour examen de conformité avec les statuts type en ligne sur le site internet.

Un vote officiel d'approbation sera proposé lors de l'assemblée générale de l'AR 18 le 25 juin prochain, à Angoulême.

Paul reprend la parole et rappelle certaines échéances :

- Intervention en classe défense du collège Jeanne d'Arc de Surgères :

Le mercredi 9 mars, une première conférence a été faite par Jean-Marc Brault et Paul Morin sur le thème de « La défense globale » ; durée de l'intervention 1h30.

Le mercredi 23 mars, deuxième conférence par Catherine Hérault et Philippe Mounier sur deux thèmes : « Les valeurs de la République et le rôle du politique dans la défense de la France ».

La dernière de notre programme est prévue le mercredi 1er juin de 10h30 à midi (Paul Jager et Roger Renard) sur le thème : « Défense et nouvelles technologies au sein des armées françaises ».

- **Le jeudi 2 Juin à Rochefort**, de 8h30 à 12h30, colloque sur la cyber-résilience des territoires et des entreprises. Lors de la présentation de ce colloque dans nos dernières réunions mensuelles, un appel avait été lancé aux camarades intéressés pour participer à la commission d'organisation : Catherine Hérault, Jacques Tabary et Jean-Marc Brault ont répondu favorablement. Dans le cadre de cette préparation deux rendez-vous sont prévus par Paul Morin : le premier le mercredi 13 avril avec Jean-Marc Brault à l'entreprise SYSTEL et le deuxième avec Michel Arnoult à la CCI.
- **Du vendredi 6 au dimanche 8 mai à Rochefort : « Forum des métiers » Sécurité Défense** organisé par la mairie avec notre ami Alain Giorgis.(flyer en annexe) et qui mérite notre attention.
- **Le vendredi 13 mai à Chauray**, organisée par le comité des Deux-Sèvres, **une conférence** donnée par le député des Deux-Sèvres Jean Marie FIÉVET, secrétaire à la Commission de la défense nationale et des forces armées, cette conférence traitera du thème :
« Les nouveaux risques, la sécurité civile, la protection civile européenne »
 Une mobilisation de l'AR-18 est souhaitée à cette occasion : plusieurs camarades des autres départements ont déjà répondu positivement à l'annonce de Jean-Louis Lobstein.
- **Assemblée Générale prévue à Angoulême le 25 Juin 2022.**
- **Nos camarades Patrick Sevaistre et Jean-Marc Brault de Bournonville**, poursuivent la préparation du **colloque** commun IHEDN-Conseillers du Commerce Extérieur de la France qui se tiendra à l'IHEDN en mars 2023 sur le thème : **« L'intégration régionale ouest-africaine »**.
 Vous trouverez **en annexe la note de présentation**.

4 : Informations sur la journée des correspondants défense du 6 mai par Roger Renard.

Dans le cadre du forum des métiers organisé à Rochefort, une matinée d'information défense aura lieu le 6 mai destiné à l'ensemble des correspondants défense du département avec comme thème :
 « La sécurité intérieure et le devoir de mémoire ».

5 : Point sur les études à mener par Philippe Mounier.

- Les dernières études semblent avoir fait leur temps pour des raisons diverses et le sujet national est au point mort ; les autres comités ne semblent pas intéressés par un travail en commun.
- Le groupe de travail de Pierre Jager stagne faute de répondant mais sera relancé par Michel Arnoult lors de son entrevue avec le président de la CCI qui a répondu favorablement.
- Le groupe de travail de Roger Renard pourra, lui, s'exprimer lors de la manifestation programmée par la municipalité de Rochefort.

Il nous faut donc réfléchir à des solutions pour relancer nos travaux pour la rentrée septembre 2022.

- **Plusieurs possibilités :**
 - Reprendre et continuer l'existant
 - Rechercher des sujets intéressants et innovants propres au comité 17
 - Nous consacrer au futur projet national, seuls ou en AR
 - Autres ?

- **Propositions :**

- Réfléchir à des propositions de sujets d'ici le prochain comité
- Choisir un ou plusieurs sujets de travail
- Constituer des groupes de travail
- Lancer des travaux dès septembre 2022

- **Pistes de sujets :**

- Sujets locaux : la sécurité du port de La Pallice ?
- Sujets d'échelon national : répercussions sur la défense française des enseignements tirés de la guerre en Ukraine...

6 : l'entreprise face à l'évolution du contexte politique et sociétal par Jacques Louis Keszler.

Intervention passionnante de Jacques-Louis qui a conduit à de nombreuses questions pendant et après sa présentation et s'est poursuivie ensuite lors du repas.

Il est très ambitieux de résumer sa présentation, et je reprendrai le titre

DÉPOLITISATION ET PERTE DE CRÉDIBILITÉ ?

Dans un monde où certaines professions comme les médecins, les scientifiques, les enseignants conservent leur crédibilité d'autres, comme les politiques, inspirent de moins en moins confiance.

Nous assistons dans le monde entier à un nombre croissant de mouvements de protestations populaires.

Rappelons-nous 1789, un peu d'histoire :

CAHIER

*Des doléances, plaintes et remontrances de l'ordre
du tiers-état de la province de Poitou (1).*

PRÉAMBULE.

Ecrasée sous le poids des impôts excessifs, courbée sous le fardeau plus accablant encore des abus qui se sont multipliés dans les différentes branches de l'administration, loin de céder à un flétrissant découragement, la province de Poitou n'en aura que plus de zèle et d'ardeur pour contribuer de toutes ses forces et se sacrifier, s'il le faut, à l'utilité commune et à la félicité ultérieure que tout promet à l'Etat.

MANDAT IMPÉRATIF.

Pour parvenir à ce but, il est essentiel que la province restreigne à certains égards les pouvoirs de ses députés et qu'elle les mette par là dans l'heureuse impuissance de compromettre les droits de la nation.

On demande en conséquence qu'il soit spécialement enjoint à ceux qui seront députés par le tiers-état de la province aux Etats généraux (en déclarant précisément les désavouer s'ils contrevenaient à ce mandat spécial), de refuser leur consentement à l'imposition ou à la continuation d'anciens subsides, avant que les droits de la nation soient reconnus et constatés par une loi portée dans lesdits Etats généraux, et dont la promulgation précédera l'examen de toute autre matière, dans laquelle il sera solennellement dit entre autres choses :

Jacques-Louis nous propose 4 thèmes de réflexion avec une idée centrale :

« L'Administration, les politiciens, ne se sont pas adaptés à un monde « transformé ».

- 1 La métamorphose du citoyen
 - La co-construction d'un citoyen au double numérique
- 2 L'immédiateté
- 3 L'efficacité
 - Un monde étouffant
- 4 La complexité
 - *Teams of teams*

1 la métamorphose de l'identité du consommateur à l'ère de l'internet et de la globalisation.

La construction de l'identité :

L'identité est un cheminement, un devenir vers lequel nous tendons.

Pour grandir, nous devons nous créer des idéaux.

Ces idéaux nous pouvons les trouver dans les marques et leur positionnement.

L'accélération du monde : internet et innovations permanentes, entraînent une perte des repères de la tradition, et aussi familiaux, politiques et spirituels.

2 l'immédiateté sur internet « on a tout et tout de suite » :

On n'attend plus le courrier.

On se voit tout de suite.

Pas besoin d'aller en magasin pour commander.

Je discute, quand je veux et je suis disponible avec mes connaissances via les réseaux sociaux.

Et par les réseaux sociaux je sais tout, tout de suite.

3 l'efficacité :

Sur internet, c'est efficace :

Je commande sur internet et Amazon me livre le lendemain un produit parfait.

Wikipédia et les bases de données sont sûres : « Je sais tout, je peux vérifier tout ».

Mon matériel est fiable.

En entreprise quand on prend des décisions : c'est tout de suite et les résultats sont là vite.

4 la complexité

Le monde est interdépendant et rapide, il devient imprévisible.

On passe du compliqué au complexe.

De l'optimisation... à l'adaptation

Les objectifs de l'entreprise ont partiellement changé de nature.

Et l'équipe : comment la définir ?

Une équipe n'est pas un groupe de gens qui font quelque chose ensemble,

Mais un groupe de gens qui ont une confiance absolue les uns dans les autres.

Ce cours résumé est bien incomplet, et je vous suggère d'échanger avec Jacques-Louis que nous remercions encore pour son éclairage de la situation actuelle.

Prochaine réunion :

Le lundi 23 mai au Cercle, 18h-20h

Calendrier 2022 :

Mardi 21 juin, 18h-20h

AR 18:

A.G. : le samedi 25 juin à Angoulême.

Michel Arnoult

Jean-Marc Brault de Bournonville

L'intégration régionale ouest-africaine au cœur des travaux du prochain séminaire IHEDN-CCE en mars 2023

La pandémie a éprouvé les efforts d'intégration économique régionale en Afrique et souligné l'urgence d'améliorer la capacité et l'engagement des institutions régionales pour assurer le rebond des économies africaines. Mais les dirigeants du continent ont beau appeler depuis plusieurs décennies à la création de marchés communs et multiplier les accords pour favoriser l'essor du commerce entre leurs économies respectives, le bilan, en dépit d'avancées notables, reste encore globalement contrasté.

C'est le cas en Afrique de l'Ouest, pourtant en exemple de volonté et de progrès, même nuancé, en matière d'intégration, où les accords inter-étatiques signés peinent à se traduire par des changements concrets de politiques. Sur le terrain, les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises africaines exportatrices et importatrices sont légion et difficilement contournables.

L'expérience montre en effet qu'il ne suffit pas de réduire les droits de douane pour promouvoir le libre-échange. Les obstacles non tarifaires internes restent en effet nombreux et bien enracinés : contingentements imprévus, refus des conditions préférentielles, mauvaises conditions d'acheminement et de stockage. S'attaquer à ces obstacles constitue les défis et enjeux de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf).

Partout dans le monde, la motorisation des processus d'intégration économique régionale est toujours venue en grande partie du secteur privé car dans la pratique c'est lui qui contribue à l'élimination progressive de ces obstacles. Mais le fait est que, jusqu'ici, le secteur privé africain reste globalement absent du processus d'intégration régionale sur le continent. Peu associé à la prise de décisions sur les modalités et stratégies d'intégration régionale, il devient le prestataire d'une politique publique régionale à l'élaboration de laquelle il participe rarement, mais dont il lui est demandé d'être le moteur.

Pourtant, disons-le, l'impact de la ZLECAf dépendra de la mesure dans laquelle les entreprises des différents secteurs et pays seront en mesure d'utiliser ce dispositif institutionnel novateur et décideront si cela vaut la peine de l'utiliser. Voilà qui va nécessiter un effort important de la part des Etats signataires pour traduire l'accord en processus, puis en procédures pratiques, et enfin d'inciter les entreprises à les utiliser.

Dans ce contexte, et tous les analystes le disent, une intégration économique régionale plus approfondie en Afrique de l'Ouest est théoriquement porteuse de possibilités encore inexploitées de croissance, d'emplois et de stabilité dans la région. Mais le processus engagé jusqu'ici fait débat et invite à des regards croisés entre acteurs institutionnels européens, français et africains, chercheurs et acteurs du secteur privé africain et français afin de répondre aux questions suivantes :

- **Pourquoi les échanges communautaires formels sont aujourd'hui si faibles dans la région.** Quels sont les obstacles physiques, historiques, structurels, institutionnels, politiques mais aussi

sécuritaires qui limitent concrètement la liberté de circulation des personnes, des biens et des capitaux ?

- **Comment réduire l'écart observé entre commerce et sécurité qui menace à la fois les échanges économiques et la stabilité politique de la région ?** Nombre de pays dans la région se trouvent devoir en effet ouvrir leurs frontières aux flux légaux de biens et de personnes sans avoir les moyens de lutter contre les trafics et les groupes extrémistes transnationaux. Alors que les échanges régionaux ne peuvent se formaliser en l'absence de paix et de sécurité, la faiblesse du commerce formel est susceptible d'encourager la criminalisation des réseaux marchands dans la région.
- **Comment une intégration régionale renforcée permettrait-elle de stimuler l'investissement privé, d'intensifier et diversifier le commerce intra et extra communautaire.** Comment susciter des réformes en profondeur pour améliorer ces échanges et favoriser des projets communs de dimension régionale portés par les entreprises (corridors, transports routiers-aériens-chaînes logistiques, investissements dans les zones frontalières, etc.). Sur ce thème, l'intégration régionale ouest-africaine est-elle un champ nouveau de partenariat entre entreprises française et opérateurs privés africains pour tirer parti ensemble du libre-échange, si oui, comment et à quelles conditions ?

Autant de questions essentielles auxquelles ce 4^{ème} séminaire sur l'Afrique en mouvement prévu en mars 2023 s'efforcera de répondre en offrant un espace de débat entre décideurs publics et privés ainsi qu'avec les meilleurs chercheurs africains sur ces questions qui reprochent souvent aux think tanks occidentaux l'extraversion de leur grille d'analyse et, in fine de l'inadéquation des solutions proposées.

Afin de nourrir ces débats, le séminaire s'appuiera sur la contribution du réseau des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCE) en Afrique de l'Ouest, lesquels partageront leurs expériences, leurs analyses et leurs recommandations visant à dynamiser le processus d'intégration en intégrant plus largement les intérêts et aspirations des entreprises

Pour réaliser des progrès durables en matière d'intégration économique régionale et faire en sorte que, à terme, les gains liés à cette intégration puissent surpasser, voire se substituer à l'aide internationale, les gouvernements, les acteurs économiques et sociaux ainsi que les partenaires du développement vont en effet devoir unir leurs efforts.

Dans cette perspective, ce 4^e séminaire IHEDN-CNCCEF aura pour thème « *l'intégration régionale face aux défis de la croissance, de l'emploi et de la sécurité en Afrique de l'Ouest* ». Organisé en partenariat avec le MEDEFi et le CIAN, et animé par le président de la Commission Afrique des CCE, son objectif sera d'offrir le cadre de la réflexion et du dialogue entre tous les acteurs concernés en vue de faire émerger si possible des recommandations et propositions concrètes pour contribuer à relever ensemble les défis de l'intégration régionale et à développer une réflexion commune sur l'avenir de cette région

ROCHEFORT



SÉCURITÉ DÉFENSE FORUM DES METIERS

VEN. 6 AU DIM. 8 MAI 2022

SITE DE L'ANAMAN • ROND-POINT ALBERT BIGNON

À PARTIR DE 10H. ENTRÉE GRATUITE

